

Nantes, le 7 novembre 2019

**Destinataires :**

- MM les membres du Conseil d'Administration de l'UDOGEC
- MM les Présidents d'Organismes de Gestion des établissements primaires, secondaires et techniques

**Invités :**

- Monseigneur l'Evêque de Nantes,
- MM les invités statutaires au Conseil de l'UDOGEC,
- MM les membres du Conseil de Direction de la DDEC,
- MM les animateurs formateurs,
- Mme la Présidente de l'UROGEC.
- MM le Président et le Secrétaire Général de la FNOGEC

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'UDOGEC qui se tiendra le :

**Vendredi 29 novembre 2019 à partir de 18 h 30**

**Au Collège / Lycée Notre Dame de Toutes Aides  
A NANTES**

**Accès à l'établissement :**

Vous pourrez accéder à l'établissement par 2 entrées :

- Rue Joseph Doury (rue en sens unique le long du tramway)
- Rue des Epinettes – Entrée E6

Possibilité de stationner rue Joseph Doury & rue des Epinettes (parking de l'établissement).

Nous vous prions de trouver ci-joint la feuille de présence qu'il conviendra de nous remettre lors de l'Assemblée Générale.

.../...

Pour permettre la bonne organisation matérielle de la soirée, nous vous demandons de prendre connaissance des modalités qui suivent.

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Accueil et présentation de l'UDOGEC.

- 1) Rapport Moral de l'UDOGEC.
- 2) Rapport Financier.
- 3) Résolutions
  - Rapport Moral,
  - Rapport financier,
  - Affectation du résultat.
- 4) Elections.

### ATTENTION

Le Rapport moral vous sera transmis au préalable par mail avant l'Assemblée Générale.

**Nous insistons pour que chaque OGEC soit dûment représenté à l'Assemblée Générale.** En cas d'impossibilité d'y participer, vous pouvez donner pouvoir à un membre de votre Conseil, à un autre adhérent ou au Conseil d'Administration de l'UDOGEC en utilisant le formulaire ci-joint.

#### Emargement

Pour faciliter l'emargement, chaque participant ou mandataire devra IMPERATIVEMENT être porteur de la FEUILLE DE PRESENCE (document adressé uniquement aux Présidents) dûment complétée et signée du Président de l'association adhérente. Les documents permettant notamment de prendre part aux délibérations et votes prévus ne seront remis que sur présentation de cette feuille.

L'organisation matérielle nécessite de vous inscrire au plus tard pour le **25 novembre 2019**, en cliquant sur le lien ci-après :

<https://form.jotformeu.com/93074610344351>

Dans l'attente de vous rencontrer,  
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le Conseil d'Administration  
Monique CASSAGNE  
Présidente de l'UDOGEC de Loire-Atlantique